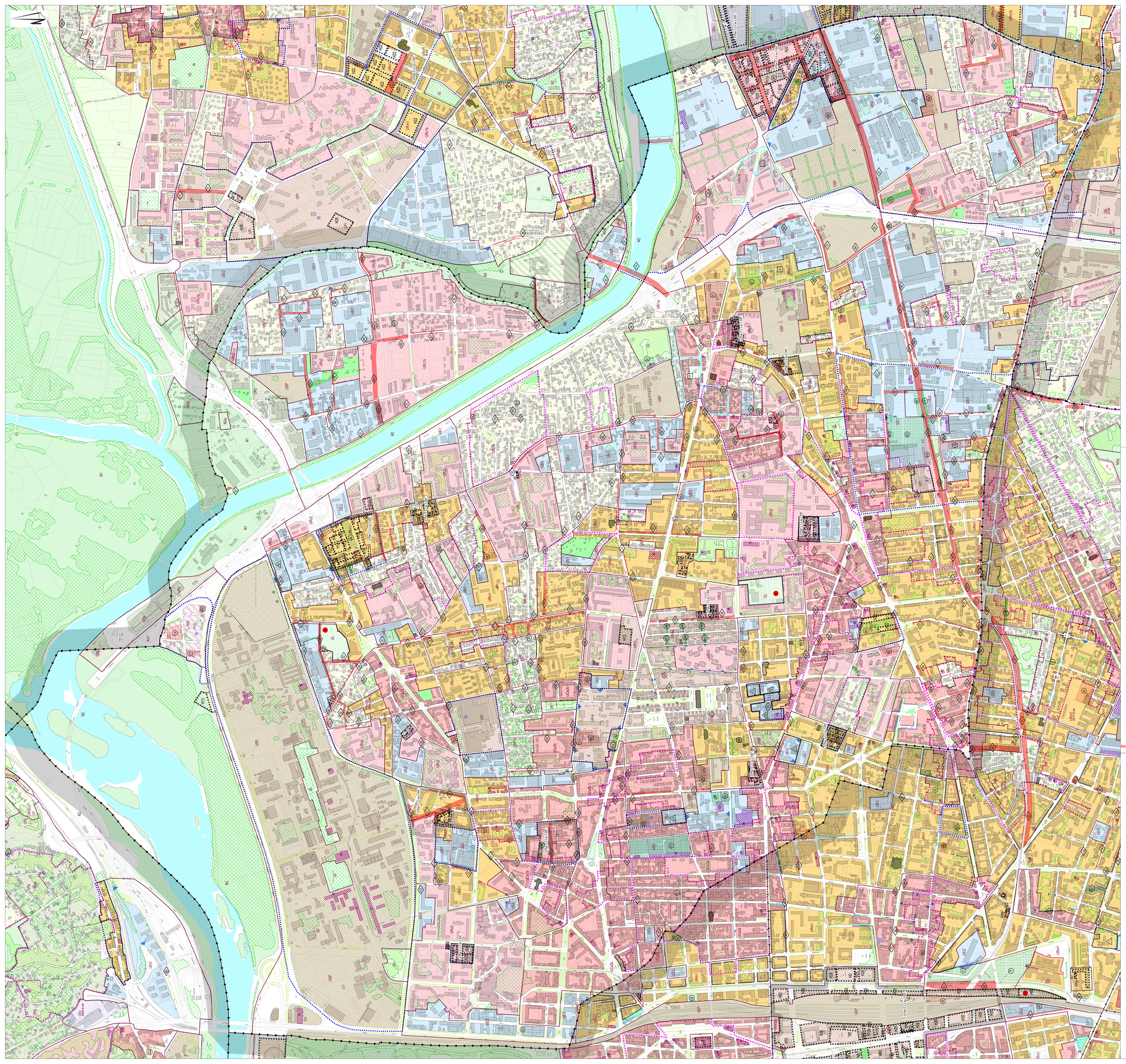

LES ZONES

Urbaines

Pour une meilleure lisibilité des plans, la couleur du zonage n'est pas appliquée sur les voies et places

- UCa
- USP
- UPr
- URc
- UEa UEp UEi UEi
- UL
- URc
- UEc
- UPp
- Contour de zone
- URc

A urbaniser

- AUCa AURm AURc AURi
- AUL
- AUEa AUEp AUEi AUEi
- AU1-2 ou 3
- AUEc
- AUSP

Agricoles

- A

Naturelles

- N

AUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés

- Emplacements réservés pour ouvrage public ou installation d'intérêt général
- Emplacements réservés pour espace vert ou Continuité Ecologique
- Emplacements réservés pour voirie
- Emplacements réservés pour cheminement piéton ou cyclistes
- Périmètre d'attente de projet
- Localisation préférentielle pour équipement art.L.151-41

Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé Pinchon Arbre remarquable
- Plantation sur domaine public
- Espace Végétalisé à Valoriser
- Terrain Urbain Culturel et Continuité Ecologique
- Délimitation d'Espace de Pleine Terre
- Elément Bâti Patrimonial
- Périmètre d'intérêt Patrimonial

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions

- Richesse du sol et sous-sol
- Secteur de Mixité Fonctionnelle
- Bâtiments avec changement de destination possible

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

- Espace non aedificandi
- Marge de recul
- Ligne d'implantation
- Polygone d'implantation
- Continuité Obligatoire
- Discontinuité Obligatoire

Prescriptions relatives aux déplacements

- Débouché pétionnier
- Débouché de voirie
- Cheminement à préserver
- Commune
- Arrondissement
- Voir plan 2 000e ou plan masse
- Voir orientations d'aménagement et de programmation

Attention tracé tourné

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°4

APPROBATION - 2024

VILLEURBANNE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

C.2.1 - Zonages et autres prescriptions

Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OPPI_MDL_M4_ZONAGE_C_OFFICIEL_VILLEURBANNE 296-11/2021

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise